

# FLINS SUR SEINE

## à cœur



**RECENSEMENT 2023**

**Dossier p.4**

**LES PARKINGS EN ZONE BLEUE**

**p. 6**

**LA TAXE FONCIÈRE EXPLIQUÉE**

**P.10**

Bulletin d'informations municipales **N°** 59 janvier 2023





## MAIRIE

Parc Jean Boileau

Accueil : 01 30 95 71 19  
accueil@mairiedeflins.fr  
accueil2@mairiedeflins.fr  
mairie@mairiedeflins.fr

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 9h à 12h et 14h à 17h  
Mardi 9h à 12h et 14h à 17h  
Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h  
Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h  
Samedi 9h à 12h  
(sauf période estivale)  
Fermée les vendredis  
et dimanches

Le journal municipal est réalisé par la commission communication de la ville de Flins-sur-Seine.

Contact : com.info@mairiedeflins.fr

Directeur de la publication : Philippe Méry, maire.

Edition et régie publicitaire : Edit'info, Sébastien Lemagnant, 02 32 62 53 54

Création graphique et rédaction :



www.amelieb.fr  
06 74 01 01 86

en collaboration avec les membres de la commission, les services municipaux et les associations.

© Photographies : commission communication, services municipaux, bénévoles des associations ASLC.  
Merci aux annonceurs et aux membres des associations pour leur contribution à la réalisation de ce journal.

## Le mot du maire

### Chères flinoises, chers flinois,

L'année 2022, s'achève sur un goût bien particulier.

Nous espérons le renouveau après 3 ans de crise sanitaire, et nous voici confrontés à une crise économique (l'inflation, la hausse des coûts énergétiques, les carburants, ...)

Concernant notre commune, nous avons subi une augmentation de 13% des repas de cantine par notre fournisseur depuis le mois de novembre 2022.

Le coût de notre consommation de gaz devrait être multiplié par 3 en 2023, il en sera de même en 2024 pour l'électricité.

La commune fera face grâce à des finances saines, et n'a pas répercuté auprès des familles la hausse des repas de cantine.

Les projets engagés sont toujours d'actualité. Les travaux d'agrandissement du cabinet médical débuteront au printemps, les études de l'espace culturel sont en cours ainsi que la consultation des entreprises pour l'agrandissement de l'école maternelle.

Concernant la construction de l'école élémentaire, le principe de précaution s'impose et nous oblige à réaliser des études complémentaires sur le site choisi en raison de la présence d'une ligne à haute tension à proximité.

La vie d'une commune est loin d'être un long fleuve tranquille, mais soyez assurés que toute l'équipe municipale est à vos côtés pour le bien de tous.

**Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur et qu'elle soit enfin l'année du renouveau pour notre beau pays.**

**Philippe MERY**  
Maire de Flins-sur-Seine  
Conseiller Communautaire CU GPSEO

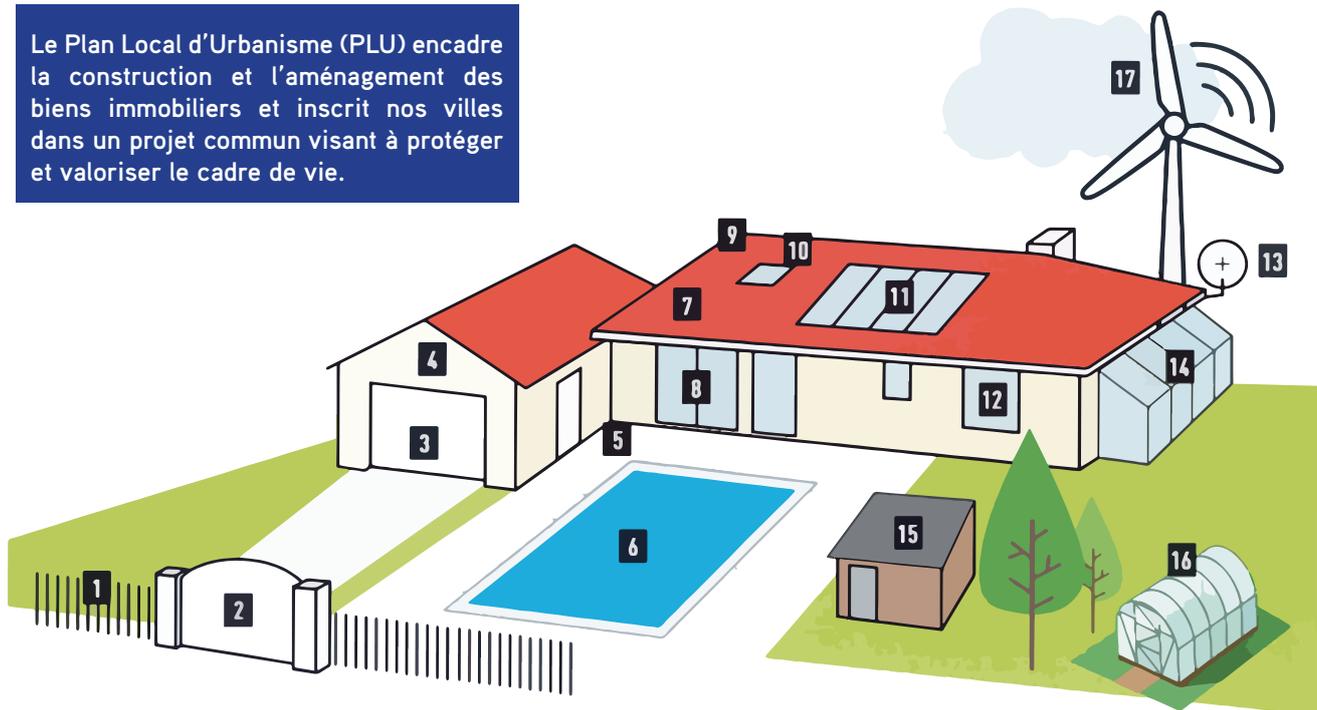
## SOMMAIRE

Urbanisme .....	3
Recensement de la population .....	4
Vie de la commune .....	6
Travaux .....	11
La parole aux sections de l'ASLC .....	12
Retour sur le Téléthon .....	14
Les écoles et les centres .....	15
Le Père Noël à l'école .....	18
Retour en images .....	20
Agenda .....	22
Savoir-vivre - Tribune de l'opposition .....	23



# Vos démarches d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) encadre la construction et l'aménagement des biens immobiliers et inscrit nos villes dans un projet commun visant à protéger et valoriser le cadre de vie.



## Maison individuelle :



DP : Déclaration Préalable  
Cerfa n°13703\*09



PC : Permis de Construire  
Cerfa n°13406\*09

Le PLU est consultable sur le géoportail :  
[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

- 1** Mur de clôture :  
H > 0,60 m : DP  
1,80 m claire voie selon le zonage disponible sur le PLU
- 2** Portail : DP
- 3** Garage si accès à l'habitation  
< 20 m<sup>2</sup> : DP ou 40 m<sup>2</sup> en zone U  
> 20 m<sup>2</sup> PC
- 4** Façades, ravalement, bardage : DP
- 5** Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :  
sans surélévation quel que soit la surface : aucune formalité  
< 100 m<sup>2</sup> non couverte : DP  
Surélevé H 0,60 m  
Surélevé de 5 à 20 m<sup>2</sup> : DP  
Surélevé > 20 m<sup>2</sup> : PC
- 6** Piscine : superficie bassin  
< 10 m<sup>2</sup> non couverte : DP  
moins de 3 mois : aucune formalité  
< 100 m<sup>2</sup> non couverte : DP  
< 100 m<sup>2</sup> avec couverture de moins de 1,80 m de haut : DP  
> 100 m<sup>2</sup> : PC
- 7** Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles :  
< 20 m<sup>2</sup> : DP  
> 20 m<sup>2</sup> : PC
- 8** et **12** Fenêtre, porte-fenêtre :  
Création, changement : DP  
Remplacement à l'identique : aucune formalité
- 9** Couverture : DP  
Remplacement à l'identique : aucune formalité (couleur, matériaux)
- 10** fenêtre de toit type Vélux : DP
- 11** Photovoltaïque sur le toit : DP
- 13** Parabole :  
> 1 m : DP
- 14** Véranda, terrasse couverte, pergola climatique :  
< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
de 5 à 20 m<sup>2</sup> : DP  
> 20 m<sup>2</sup> : PC
- 15** Cabane et abris de jardin et **16** Appentis, carpeau, serre :  
< 5 m<sup>2</sup> : plan d'implantation à fournir  
< de 5 à 20 m<sup>2</sup> : DP  
> 20 m<sup>2</sup> ; PC, implantation limite de propriété avec la voie ou 3 m ou 5 m selon les zones
- 17** Eolienne : DP

**Circuit du dossier :** dépôt du dossier au service de l'urbanisme de la mairie ou sur le site de la GPS&O dans l'onglet «guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)»

### Délais d'instruction :

**Déclaration de travaux :** 1 mois

**Permis de construire :** 2 mois \*Ces délais peuvent être majorés si le dossier est incomplet ou en Bâtiment de France



# Le recensement de la population

Cette année, notre commune recense sa population afin de connaître son évolution et de s'y adapter au mieux. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à partir du 19 janvier 2023, les données seront ensuite traitées par l'INSEE.

## Le recensement, ça se déroule comment ?

Vous recevrez d'abord un courrier vous indiquant le démarrage et les modalités du recensement. Ensuite, un agent recenseur, recruté par la commune et muni d'une carte officielle, vous fournira une notice d'information. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Vous pourrez ensuite répondre au questionnaire en ligne. Si vous n'avez pas accès à internet, l'agent recenseur vous fournira un formulaire papier à remplir et vous conviendrez ensemble d'un rendez-vous pour qu'il le récupère.

Notre commune a recruté 5 agents afin de procéder au recensement 2023. C'est forcément l'un d'entre eux qui se présentera à vous, ne répondez à personne d'autre !

## Se faire recenser en ligne : c'est plus rapide et plus économique !

Se faire recenser en ligne est plus simple, plus rapide et plus économique pour la commune.



## Les cinq agents recenseurs



De gauche à droite et de haut en bas :  
Clément Barbier, Marlène Mesquita, Mathieu Azevedo,  
Charlotte Duclos et Martine Dubas

Le recensement est  
**obligatoire**  
et c'est aussi un  
**geste civique**  
utile à tous.



## Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France et de dénombrer la population de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, type de logements, ...

En ayant connaissance de toutes ces informations, l'Etat et les communes peuvent s'adapter au mieux aux besoins de la population.

Les résultats du recensement permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, ...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, ...), de commerces, de logements, ...

## Pourquoi me pose-t-on des questions sur ...

### ... mon logement ?

Année de construction, surface, ... Connaître votre type d'habitation, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans notre commune.

### ... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, ... Connaître votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

### ... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer permettent d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, ...

### ... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, ... Connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

### ... mes données personnelles ?

Nom, prénom, ... Vos données personnelles sont recueillies afin de ne pas vous compter plusieurs fois. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Catherine Lozeray à la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



### Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



### Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.

## Où suis-je recensé ?

### Vous habitez dans une autre commune une partie de l'année...

Vous êtes recensé dans la commune de votre résidence principale même si vous possédez une résidence secondaire.

### Vous êtes étudiant...

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

### Vous êtes étranger...

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

### Vous n'êtes pas chez vous durant la période du recensement ?

Vous pouvez contacter la mairie, elle vous expliquera comment procéder.



# Les parkings de la commune en zone bleue

Afin de simplifier le stationnement des administrés, les parkings de la commune sont en zone bleue depuis le 15 octobre. Monsieur le maire répond aux questions des administrés.



## La zone bleue, petit rappel .....

Les zones bleues sont repérables au marquage au sol ainsi qu'aux panneaux indiquant l'obligation de mettre un disque pour garer son véhicule.

Le stationnement reste donc entièrement gratuit mais il devient limité dans le temps, en journée uniquement. Cela permet aux riverains de stationner sur les parkings à proximité de leur domicile sans problème après leur journée de travail ainsi que les week-ends et jours fériés.

La police municipale peut verbaliser les véhicules ne respectant pas les règles propres à la zone bleue par une contravention de type CAS 2 s'élevant à 35 euros.

## Un passage en zone bleue, pour quoi faire ?

Le choix de transformer tous les parkings en zone bleue découle du constat de la mauvaise utilisation des espaces de stationnement.

D'une part, des flottes de véhicules d'entreprise occupaient une partie des places disponibles. D'autre part, les véhicules des personnes ayant recours au covoiturage pour se rendre sur leur lieu de travail monopolisaient également un certain nombre d'emplacements.

Bien que le covoiturage soit une habitude écologique et économique louable, il existe des parkings à cet effet permettant ainsi de ne pas encombrer ceux de la commune déjà en nombre limité.

Afin de résoudre ces problèmes, le choix d'un passage en zone bleue limite la durée de stationnement tout en maintenant la gratuité de celui-ci.

## Impossibilité de stationner dans votre résidence

Les maisons de ville avec peu ou pas de terrain sont nombreuses dans notre commune. C'est pourquoi vous pouvez faire la demande d'une carte de résident par foyer, à l'accueil de la mairie ou par mail auprès de la police municipale : [police.municipale@mairiedeflins.fr](mailto:police.municipale@mairiedeflins.fr)

À réception de la demande, un agent de la police municipale viendra vérifier l'impossibilité de stationner dans votre habitation afin de valider votre demande.

Toutes les rues ne sont pas éligibles à la délivrance de carte de stationnement, cela dépend des quartiers. Pour plus d'informations consultez l'arrêté municipal de dérogation de stationnement sur le site internet de la commune.

## Les disques de stationnement

Afin de rendre ce passage en zone bleue le plus simple possible, des disques de stationnement seront disponibles à l'accueil de la mairie à partir de fin février.



# Le premier forum des entreprises

Organisée par la commission Environnement et Cadre de Vie, la 1<sup>ère</sup> édition du Forum des entreprises de la ville s'est tenue le 7 décembre dernier.

Une trentaine d'entreprises de tous secteurs et de toutes tailles ainsi que des institutions d'aide à l'emploi ou à la formation ont répondu présentes. Elles ont été accueillies dans un espace dédié, préparé avec soin par les services techniques.

Les candidats pour des stages ou des emplois ont pu venir à leur rencontre et échanger directement avec elles.

Les entreprises entre elles ont pu nouer des contacts ainsi qu'avec les représentants de la municipalité.

A l'issue du forum, les exposants ont partagé leur satisfaction sur l'organisation, le déroulé de l'événement et se sont déclarés prêts à revenir l'année prochaine.

Une belle réussite à renouveler !



# La ronde des doudous a déménagé cet été

La micro-crèche "La ronde des doudous", située auparavant à l'entrée du parc, a déménagé dans ses nouveaux locaux, allée sous les murs du parc, durant l'été.

Après les vacances, les enfants ont découvert leur nouveau lieu d'accueil. Grâce à l'équipe pédagogique inchangée, ils se sont très vite habitués et la transition s'est faite en douceur. Après quelques jours, petits et grands avaient pris leurs marques.

La ronde des doudous propose un projet pédagogique favorisant l'éveil, l'apprentissage et l'acquisition de l'autonomie, dans le respect du rythme de chaque enfant. L'accueil est personnalisé, adapté aux particularités de chacun, en privilégiant la relation individuelle. La micro-crèche met l'accent sur la consommation locale et responsable. Les repas sont majoritairement composés d'ingrédients issus de l'agriculture biologique, les textiles sont également en coton bio.

Si vous souhaitez y inscrire vos enfants, rendez-vous sur le site : [www.larondedesdoudous.fr](http://www.larondedesdoudous.fr)

Les demandes d'inscription peuvent se faire tout au long de l'année. La commission statuant sur les inscriptions pour l'année scolaire à venir se déroule courant mai.

Notre commune a la chance d'accueillir deux micro-crèches "La ronde des doudous" avec une capacité d'accueil identique (entre 12 et 13 enfants par structure).

La ronde des doudous - allée sous les murs du parc  
07 66 19 38 05

La ronde des doudous 2 - 83 boulevard extérieur  
01 30 95 57 16

## Le point sur le CCAS

Le service CCAS est désormais composé de sa responsable Fatima Bleuze et de Sabrina Loustaneau, son assistante. **Elles peuvent vous recevoir à la mairie les mardis et jeudis matins sans rendez-vous et le mercredi après-midi sur rendez-vous.**

Les missions de ce service : être à l'écoute, informer, conseiller, accompagner et soutenir tous les publics (nos aînés, nos jeunes en situation difficile, les personnes relevant du handicap, les familles...) en toute confidentialité.

Vous pouvez également être soutenu dans vos démarches administratives.

### A votre disposition :

**Permanence des travailleurs sociaux :** chaque lundi matin sur rendez-vous avec motifs indiqués sauf pendant les vacances scolaires.

Permanence juridique avec un juriste de la maison de la justice : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

**Permanence écrivain public :** 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Le CCAS propose également des services spécifiques tels que le portage des repas ou la télé-assistance.

Pour faciliter les déplacements des personnes non véhiculées, **un transport intra-muros pour faire les courses est mis en place le mardi et le jeudi matin.** Ce transport est destiné aux personnes relevant du handicap ou âgées de plus de 60 ans.

**Le club des aînés est de retour chaque jeudi après-midi à l'orangerie de 14h00 à 17h00** encadré par Catherine Lozeray accompagnée de Agnes Tonin et Jean Hippolyte que l'on remercie. Les personnes non véhiculées peuvent bénéficier du transport organisé par la commune. Eric vient les chercher à leur domicile et les raccompagne. Une belle occasion de dialoguer, rire, jouer, se retrouver autour d'un moment de convivialité avec une petite gourmandise. N'hésitez pas à venir !

**Le banquet des aînés a eu lieu le mercredi 5 octobre dernier.** Il s'est tenu au Moulin d'Us et a réuni 130 personnes autour d'un bon repas et d'une animation musicale. Ce fut l'occasion d'honorer M. Mario Bertoncelli et Mme Raymonde Lavergne, nos doyens présents.

**Une distribution de cartes cadeau** pour nos aînés a eu lieu le mercredi 14 décembre et le jeudi 15 décembre avec la traditionnelle boîte de chocolats. Bien sûr à cette occasion nous n'avons pas oublié nos Flinois résidant en maison de retraite, dont nos deux doyens Germaine Renault et Paul Barré.

Des idées nous n'en manquons pas pour le plaisir de nos administrés. C'est pourquoi nous avons en projet une sortie pour assister à l'émission « N'oubliez pas les paroles » avec Naguy.

On y travaille !



Sabrina Loustaneau, assistante de Mme Bleuze depuis début 2022

## AGISSEZ CONCRÈTEMENT POUR LES PUBLICS FRAGILES, FAITES UN DON À VOTRE CCAS !

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

### Particuliers

Un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier de déductions fiscales prévues par la loi. En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social.

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

### Entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.

**Pour faire un don,** renseignez-vous auprès du CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale  
Parc Jean Boileau  
78410 Flins-sur-Seine

# Des efforts énergétiques

Compte tenu du coût actuel de l'énergie et de la nécessité de l'économiser, des mesures ont été prises afin de diminuer notre consommation d'électricité.

## Adaptation de l'éclairage public sur la commune :



Flins-sur-Seine compte 363 points lumineux, gérés par la GPS&O, dont 257 en LED installés en 2022. La fin des travaux de remplacement des luminaires par des ampoules LED est prévue courant 2023.

Ces changements impactent déjà notre consommation électrique qui a diminué de 80 %. Cela est en partie dû à un abaissement d'intensité d'éclairage des LED de 50 % entre 23h à 5h du matin. Un abaissement d'intensité de 80 % sera mis en place par la communauté urbaine en 2023 suite à la décision du conseil municipal du 28 novembre 2022.

## Eclairage privé des bâtiments communaux :

Un effort a également été réalisé au niveau de l'éclairage privé des bâtiments de la commune dont l'éclairage est coupé à partir de 22h30 (mairie, parking place de la Mairie, Salle polyvalente).

## Baisse de chauffage :

Les températures ont été abaissées au gymnase, tennis, dojo, bureau de police et salle de danse.

### PERMANENCES DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

À l'initiative de la Maison de la Justice des Mureaux, notre commune a maintenant la chance de proposer les services d'un écrivain public. Ses missions sont sociales. Il est la «plume» des administrés rencontrant des difficultés dans leurs démarches. Il les aide à résoudre des problèmes liés à l'analphabétisme, l'illettrisme, la complexité institutionnelle ou encore l'illectronisme (impossibilité d'accès aux démarches en ligne).

**Quand le rencontrer ?** Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h à la mairie

Ce service est gratuit et sans rendez-vous.

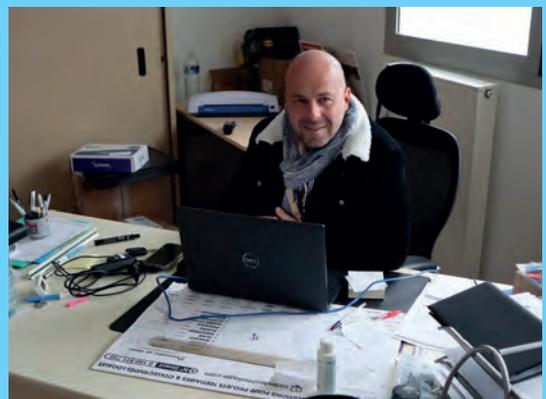


## BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Les services techniques de la commune comptent deux nouveaux agents.



Suite au départ d'Yves Fournier en septembre dernier, Christophe Perrel le remplace au poste de responsable des services techniques.



Freddy Loustaneau est le nouveau responsable travaux bâtiment de la commune.



# Décryptage de la taxe foncière

Suite à la réception de votre taxe foncière, vous êtes nombreux à vous interroger sur l'augmentation significative de son montant par rapport à l'année précédente. Décryptons en le contenu ensemble !

## Comment lire votre avis d'imposition ?

	Taxes foncière 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2021	25,92 %	0 %	0 %	0,625 %	6,43 %	0,107 %		
	Taux 2022 <b>1</b>	25,92 %	0 %	6 % <b>2</b>	0,574 %	6,43 %	0,116 %		
	Adresse								
	Base <b>3</b>	3529		3529	3529	3529	3529		
	Cotisation <b>4</b>	915		212	20	227	4	1378	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation 2021	885				22	270	4	1121
	Cotisation 2022	915		212		20	227	4	1378
Variation en %	+ 3,39 %				- 9 %	+ 3,18 %	0 %	+ 21,84 %	

**1** Taux communal voté chaque année. Depuis 2021 la part du département a été transférée aux communes 11,58 % + 14,34 % (Flins) = 25,92 %.

**2** Taux de 6 % voté par la GPS&O en 2022.

**3** La base correspond à la valeur locative cadastrale. Elle tient compte du marché locatif, de la surface du bien, de son confort, son environnement, ...  
Les bases sont valorisées régulièrement, en 2022 la revalorisation est de 3,4 %.

**4** La cotisation est le résultat de la multiplication du taux par la base.

**Lors du vote du budget 2022, notre commune a choisi de ne pas augmenter le taux d'imposition communal.**

Lors du vote du conseil communautaire GPS&O, le 17 février 2022, 91 élus ont voté pour la nouvelle fiscalité. 29 ont voté contre, 18 se sont abstenus, et 3 n'ont pas pris part au vote.

**Le maire de Flins-sur-Seine a choisi de voter contre.**

**Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du montant de votre imposition :**



Augmentation des bases d'imposition décidée par l'État de 3,4 % qui se répercute sur l'ensemble des impôts des contribuables français;



Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties fixé à 6 %, instauré en février 2022 par GPS&O;

# Le point sur les travaux de la commune

De nombreux travaux, petits et grands, ont été réalisés dans notre commune.

## Les nouveaux bâtiments



Un nouveau bâtiment a vu le jour dans le but d'accueillir la micro-crèche «La ronde des doudous» qui se situait auparavant à l'entrée du parc, à côté du cabinet médical. Elle a été déplacée pour permettre l'agrandissement du cabinet médical dont les travaux démarreront prochainement.

La micro-crèche occupe le rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment tandis que l'étage se divise en deux appartements. Le chemin bordant ce bâtiment a également été refait à neuf.

Les berges de l'étang, en mauvais état, ont été entièrement renouvelées.

Enfin, un nouveau hangar à destination du stockage des services techniques a vu le jour afin de compléter l'ancien devenu trop petit.



## Les travaux réalisés par les agents

Une partie des travaux a été prise en charge par les agents qualifiés des services techniques. Ils ont déménagé et installé le nouvel espace dédié à la bibliothèque, restauré le monument aux morts, la porte et la croix de l'église ainsi qu'une partie des murs du parc.





### Section scrabble

Cette section a été créée en 1996 et fonctionne depuis avec 25 adhérents, ou plus, licenciés à la Fédération Française de Scrabble.

Les réunions ont lieu à la salle de l'Orangerie les mardis et samedis à partir de 14 h.

Des tournois sont proposés aux alentours et quelques grandes compétitions nationales, notamment à Aix-les-Bains, Vichy, Cannes, etc...

Le scrabble duplicate que nous pratiquons est utile aux adultes de tous âges : optimisation de la mémoire, exploration de la langue et de ses subtilités, convivialité.

C'est une activité ludique douce, bénéfique pour la santé et le moral, pouvant favoriser des amitiés.

C'est le plaisir de se retrouver, de jouer, de progresser, de rompre l'isolement pour des personnes seules.

Si vous avez envie de nous rejoindre et pour plus de renseignements, s'adresser à :

Madame MAGLIA : Tél n° 06 10 22 15 94 ou

Madame COURTOIS : Tél n.° 06 33 47 17 64

## La bibliothèque

Depuis la fin des vacances d'octobre, la bibliothèque accueille ses adhérents dans ses nouveaux locaux : la salle polyvalente du parc Jean Boileau, partagée avec la restauration scolaire de l'école élémentaire.

Cet espace plus grand et mieux adapté permettra l'organisation d'animations autour de la lecture à destination des enfants.

Que ce soit pour transmettre aux enfants le goût de la lecture et l'amour des livres, pour trouver un bon roman ou une bande dessinée, que vous soyez petits ou grands, il y a forcément des livres pour vous !

N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe de bénévoles investis qui s'occupent de la bibliothèque, ils ont toujours de bons conseils de lecture à proposer.

Depuis la rentrée Anne-Marie GIBARD a rejoint l'équipe. Elle s'occupe de l'animation enfants.

### Contact :

[aslcbibliothequeflinssurseine@gmail.com](mailto:aslcbibliothequeflinssurseine@gmail.com)

### Un nouveau bureau a été élu :

PRESIDENTE : Sabine TIMBLENE

SECRETAIRE : Korine BIGEARD

TRESORIER : Jean-Paul LE CORRE

BÉNÉVOLES : Anne-Marie GIBARD & Helyett LE CORRE



Assis de gauche à droite : Sabine TIMBLENE, Korine BIGEARD  
Debout de gauche à droite : Anne-Marie GIBARD, Jean-Paul LE CORRE, Helyett LE CORRE



La bibliothèque est ouverte les mercredis de 15h00 à 17h00 et un samedi sur deux de 15h00 à 17h00. Fermeture pendant les vacances scolaires.

## Le tennis club

Notre club a mis en place une nouvelle formule d'apprentissage pour les enfants de l'école de tennis. Dorénavant, deux cours par semaine sont proposés : un cours technique en soirée, adapté à chaque niveau, et une formule de jeux et matchs le mercredi.

Ce système a permis de les fidéliser, ils viennent avec beaucoup de plaisir et progressent plus rapidement.

### Des cours pour les personnes à mobilité réduite

Labellisé club Paratennis par la Fédération Française de Tennis, nos professeurs ont suivi une formation spécifique à cette pratique. Ils accompagnent au mieux les personnes porteuses de handicap dans la pratique de leur sport. Nous proposons des cours en fauteuil pour les personnes à mobilité réduite avec une pédagogie spécifique mise en place par la FFT.

Une joueuse de paratennis, Julie Flammant, ayant intégré le club il y a trois ans fait désormais partie d'un groupe d'élite régional.

Nous aimerions accueillir d'autres pratiquants à l'avenir.

### Un club labellisé "tennis santé"

Nous sommes également labellisé tennis santé par la FFT, un professeur ayant suivi cette formation spécifique. Le tennis santé consiste à accueillir un public avec des pathologies diverses : obésité, maladie cardio vasculaire, vieillissement +65 ans, diabète de niveau 2.

Cette saison, trois adhérents bénéficient de ces cours adaptés.

Grâce à une pédagogie et une surveillance spécifiques, ces personnes peuvent pratiquer le tennis en toute sécurité et de façon ludique, encadrées par un professeur diplômé.

C'est une grande satisfaction de pouvoir accueillir ces différents publics.

### Merci à nos répétiteurs

Enfin, il est important d'évoquer nos répétiteurs. Il s'agit de jeunes adhérents de l'école de tennis qui permettent de faire jouer davantage les plus petits, notamment lors des cours du mercredi basés sur des jeux et des matchs.

Ils sont formés par l'équipe enseignante, ont un suivi de formation d'une demi-journée au comité, soldée par une remise de diplômes et de récompenses.

### Vive le tennis !



## Le nouveau bureau de l'ASLC

Suite à l'assemblée générale de l'ASLC, un nouveau bureau a été élu.

Président : Paul de Oliveira

Trésorier : Franck Delattre

Secrétaire : Karine Vard

1<sup>er</sup> Vice président et responsable assurance : Guy Littre

2<sup>e</sup> vice président : Michel Locque

Responsable des manifestations : Martine Dubas

Membres actifs : Christine Angerand et Magali Lucas



## Retour sur le Téléthon

**Cette année encore, le Téléthon organisé dans notre commune a été un succès !**

Onze sections de l'A.S.L.C. et plus de 40 bénévoles se sont mobilisés au travers d'animations proposées du vendredi 2 au dimanche 4 décembre.

Les festivités ont démarré le vendredi soir par un dîner spectacle à l'initiative de la section danse de l'ASLC. Les 180 participants se sont régalés d'assiettes de fromages, charcuteries et tartes aux pommes tout en profitant du spectacle de danse.

Le samedi fut tout aussi festif, de nombreuses activités ont été proposées au public. La matinée a débuté par une marche. Boissons et gâteaux ont régalé petits et grands tout au long de la journée, sans oublier la tartiflette du Téléthon proposée pour le déjeuner.

Afin de réchauffer le public, l'ASEP a proposé du vin chaud et des marrons grillés.

L'après-midi a été bien rempli par l'activité création de couronnes de l'Avent proposée par notre fleuriste, les photos en compagnie du père Noël dans une magnifique voiture de collection, la loterie du Téléthon, la tombola de la section fils et créations de l'ASLC ou encore la pêche à la ligne pour les plus jeunes.

L'après-midi fut également sportive avec des animations proposées par les sections judo, kick-boxing, tennis, pétanque, ...

**Merci à tous, organisateurs et participants, entreprises ayant fait des dons, de s'être investis dans cette journée. Cette synergie sur tout le week-end a permis de récolter 6939,90 euros de recette reversée à l'A.F.M.**





## Centre de loisirs «Les Ptitlous»

Tout au long de l'année, le centre de loisirs organise des activités : coloriages, jeux de société, activités manuelles et jeux extérieurs... En période de vacances scolaires, l'équipe d'animation propose aux enfants des activités thématiques : les couleurs, les clowns, la mer, ... ainsi que des animations surprises !

425 Boulevard Extérieur - Mail : [centre.loisirs.ch.vauthier@mairiedeflins.fr](mailto:centre.loisirs.ch.vauthier@mairiedeflins.fr) - Tél : 01 30 95 53 28



## Centre d'activités «La Comète»



Situé au 88 rue du pignon vert, le centre accueille vos enfants durant les temps périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h35 et de 16h45 à 18h55. Les mercredis et vacances scolaires de 7h à 18h55.

Durant toutes ces périodes plusieurs projets d'animation sont élaborés avec l'équipe.

Les matins, des activités manuelles sont mises en place, ainsi que le multisport pour les enfants inscrits auprès de la mairie.

Les après-midis, de grands jeux collectifs sont organisés ainsi que des balades dans la commune.

Nous organisons également des journées éco-citoyennes afin de responsabiliser les enfants sur l'importance des petits gestes du quotidien afin de préserver notre planète.

Durant les vacances d'été, une ou deux sorties sont prévues. Cette année nous sommes allés à Villers-sur-Mer.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la responsable :

Cécile Fromage, au 01 30 90 29 86

ou par mail : [centre.d.activite@mairiedeflins.fr](mailto:centre.d.activite@mairiedeflins.fr)





## SUIVEZ L'ACTUALITÉ !

Pour vous tenir informés de l'actualité de Flins-sur-Seine, la municipalité met plusieurs outils à votre disposition !

### Le site internet



[flinssurseine.fr](http://flinssurseine.fr)

### Le bulletin municipal



Semestriel, il est distribué dans vos boîtes aux lettres en juillet et décembre.

### Bienvenue à Flins-sur-Seine



Le guide d'accueil des nouveaux arrivants.

### Les panneaux d'affichage

### La newsletter

N'hésitez pas à vous y inscrire sur le site de la commune !

## Nouvelles des écoles



# Du côté de l'école maternelle

L'école maternelle compte cette année 103 élèves répartis sur 4 classes.

Mme Jacob est venue compléter l'équipe stable formée par Mmes Vincent, Vauchel et Mace. Les classes comptent en moyenne entre 25 et 27 élèves.

Cette année, de nombreux projets animent l'école.

Tout d'abord, le marché de Noël auquel les enfants ont participé pour la première année. Ils ont fabriqué des objets qui ont ensuite été vendus.

Ensuite, l'école est devenue depuis le début d'année point de collecte recyclage pour les gourdes de compotes ainsi que pour les cartouches d'encre. Ces objets sont ensuite rachetés par une entreprise pour être recyclés. Un coup de pouce pour la planète mais aussi pour la coopérative de l'école.

N'hésitez donc pas à déposer à l'école maternelle vos gourdes de compotes et de crèmes dessert vides ainsi que vos cartouches d'encre.

En septembre 2023, nous accueillerons à l'école les enfants nés en 2020. Merci de vous faire connaître en mairie dès le mois de janvier 2023. Les familles seront ensuite accueillies à l'école dès le mois de mars pour préparer au mieux cette première rentrée des enfants.



# Du côté de l'école élémentaire

191 élèves sont inscrits cette année 2022-2023, répartis sur 8 classes ordinaires et 12 d'entre eux bénéficient du dispositif ULIS (unité d'inclusion pour des élèves relevant du handicap dans les apprentissages.)

L'école a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre avec pratiquement la même équipe : Mme Bruchet (CP-CM2), Mme Vidal (CP), Mme Mousset (CE1), Mme Barroso (CE2), Mme Godard (CE1), Mme Christ (CE2-CM1), Mme Barbier (CM2), Mme Verrier (CM1) et Mme Morris (Coordonnatrice dispositif ULIS). Quatre AESH (anciennement appelée AVS - Aide à la Vie Scolaire) travaillent en soutien de l'équipe, une sur le dispositif ULIS et trois pour accompagner des élèves dans les classes.

De nombreux projets sont de retour, de nouveaux ont vu le jour ! Quatre classes sont allées au potager pédagogique jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les 4 autres iront au printemps.

La natation scolaire fait partie des apprentissages obligatoires et les CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine d'Aubergenville de septembre à décembre.

Déjà des activités exceptionnelles puisque les élèves de CP, CE1 et CE2 ont eu la chance de participer à un projet cirque proposé par la commune des Mureaux. Ils ont participé à des ateliers et ont assisté à un spectacle mi-septembre.

Les élèves de CP-CM2 ont eu la chance de bénéficier de deux intervenants sportifs en ce début d'année. Toutes les classes ont le privilège d'être encadrées par Christophe Chauvineau, notre intervenant sportif une séance par semaine en EPS.

Les enfants sont venus nombreux, de toutes les classes à la commémoration du 11 novembre. Ils ont travaillé sur les valeurs de la république en éducation civique. Ils ont élu des délégués dans chaque classe.

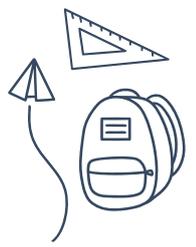
L'école est engagée dans le projet PHARE (prévention du harcèlement à l'école) et elle s'appuiera sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.

Un travail sur les écrans, les réseaux sociaux, l'utilisation d'internet sera également mené sur l'ensemble des classes. En effet, les problématiques sur ces sujets sont de plus en plus présentes à l'école et ce dès le CP.

Les élèves ont réalisé des objets afin de les vendre lors du marché de Noël auquel l'école a participé le 25 novembre.

Les élèves sont allés au cinéma le 16 décembre avant de partir en vacances ! Les enfants sont également inscrits à des rallyes lecture, des défis mathématiques, des projets d'écriture !





# Le passage du père Noël..

Comme chaque année, la mairie a organisé le passage du père Noël dans les écoles et a offert le goûter, provenant de la boulangerie de Flins, et les cadeaux. Quelques jours avant les vacances de Noël, le bonhomme rouge préféré des enfants a fait des heureux !

## A l'école maternelle

Chacun a reçu un jeu de société adapté à son âge et un délicieux père Noël en chocolat pour le plus grand plaisir des petits gourmands.

Les cadeaux offerts ont été choisis dans le magasin Case Départ situé au forum de Flins.



## A l'école élémentaire

Chaque enfant a reçu une tasse et un père Noël en chocolat. Après la distribution, ce fut l'heure du goûter !



Le 4 juillet, pour clôturer la saison sportive, les adultes de l'école des sports de la section sénior sont allés à Trouville. Au programme de la journée : une marche les pieds dans l'eau, une baignade pour les plus courageux, un pique-nique sur la plage et différents jeux, le tout dans une ambiance conviviale.



**Cette année encore, l'école des sports propose des activités pour un large public !**

Elle s'adresse aux enfants, dès l'acquisition de la marche, ainsi qu'aux seniors à partir de 60 ans et sans limite d'âge. Tous découvrent ou redécouvrent le plaisir de pratiquer des activités sportives.

Et, quel que soit le public visé, l'objectif de l'école des sports est d'apprendre en s'amusant ! Toutes les activités proposées sont ludiques.

Tout au long de l'année l'école des sports vous propose des activités ponctuelles : course d'orientation dans le parc, animations parents-enfants, ... n'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la commune pour ne rien manquer !



# Retour en images...



## AOUT

### *Cinéma en plein air*

Pour la deuxième année consécutive, le département a choisi la commune de Flins pour diffuser un film en plein air à l'occasion des « Yvelines font leur cinéma ». La météo était au rendez-vous ainsi que les spectateurs pour le film « Le grand bain ». Des food trucks étaient présents pour se restaurer et la section danse nous a proposé un spectacle. Une belle soirée détente en plein air !



## SEPTEMBRE

### *Fête de Flins*

Comme tous les ans, la fête de la commune s'est déroulée début septembre.

Le samedi après-midi, le forum des associations a rassemblé une partie de la population pour les inscriptions sportives et culturelles.

Les amateurs de pétanque se sont défiés lors d'un tournoi amical dans le parc.

Le soir, Cheyenne et ses musiciens ont fait danser et chanter la population. Ensuite, un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré pour l'émerveillement de tous.

Dimanche matin, la manifestation cycliste a permis aux petits comme aux grands de faire un peu de sport en toute sécurité dans les rues de notre commune et dans une très bonne ambiance.

Dimanche après-midi, pour la première fois une séance d'art floral était organisée avec la participation de notre fleuriste « Il était une fleur ».



## OCTOBRE

### *Animation Parents Enfants*

Samedi 15 octobre, l'école municipale des sports a organisé un moment sportif entre les parents et les enfants.

Les parents ont eu l'occasion de découvrir de nouveaux sports pratiqués habituellement par leurs enfants.



### *Bienvenue aux nouveaux arrivants*

Comme chaque année, les nouveaux arrivants ont été conviés à un pot de bienvenue à la mairie, dans la salle du conseil.

Ce fut l'occasion pour eux de se rencontrer et d'en découvrir un peu plus sur leur nouvelle commune.

### *Journée de la prévention*

La Caisse d'Assurance Maladie, la Croix Rouge, la Police Municipale, la Maison de la Justice, la diététicienne, le kinésithérapeute, un éducateur sportif, étaient présents début octobre pour sensibiliser la population à la prévention. Différents sujets ont été abordés : la sédentarité, le sommeil, les gestes de premiers secours, la vaccination, l'hygiène bucco-dentaire, la diététique, la prévention des cancers, la sécurité routière, la violence, les règles de circulation, les bonnes postures, ....



### *Halloween*

Sous une pluie battante, vous étiez très nombreux pour la fête d'Halloween.

Le magicien Mandragore a fait rêver petits et grands avec ses tours de magie, suivis d'une distribution de bonbons très attendue.



## NOVEMBRE

### *Commémoration du 11 novembre*

Un grand merci aux Flinoises et Flinois venus nombreux, ainsi qu'aux enfants de l'école élémentaire qui ont participé aux lectures et aux dépôts de gerbes.

Merci également à nos deux jeunes porte-drapeaux : Mael Herbet et Noam Slimane. Le second, âgé de 10 ans, est un des plus jeunes porte-drapeaux de France pour cette cérémonie.



### *Marché de Noël*

Un public fourni s'est rendu au marché de Noël dans une atmosphère festive. De nombreux stands ont ravi petits et grands. Les écoles maternelle et élémentaire proposaient de jolies décorations de Noël fabriquées par les enfants.

Entre gourmandises locales, décorations ou cadeaux fait main, chacun a trouvé son bonheur.

Le père Noël a fait son apparition dans la soirée et a distribué des friandises pour le plus grand plaisir des enfants.





# Agenda



## DIMANCHE 22 JANVIER

### **Causerie musicale**

de 15h30 à 17h  
Eglise St Cloud

## SAMEDI 4 FÉVRIER

### **Loto** (UCF)

de 19h à minuit  
Complexe sportif des bleuets

## SAMEDI 25 FÉVRIER

### **Carnaval**

de 15h à 17h  
Circuit dans la ville et Parc Jean Boileau

## DIMANCHE 19 MARS

### **Marche pour tous** (section marche)

de 7h à 13h - Parcours

## LUNDI 10 AVRIL

### **Chasse aux oeufs**

de 10h à 12h (sur réservation en mairie)  
Parc Jean Boileau

## SAMEDI 15 AVRIL

### **Trail des enfants** (Ecole municipale des sports)

de 9h à 12h  
Parc Jean Boileau

## DIMANCHE 7 & LUNDI 8 MAI

### **Exposition canine** (Société Canine d'Ile de France)

dimanche de 14h à 16h (confirmation) et lundi 8 mai de 9h à 18h (exposition)  
Parc Jean Boileau

## DIMANCHE 14 MAI

### **Brocante**

de 9h à 17h  
Parc Jean Boileau

## MERCREDI 21 JUIN

### **Fête de la musique**

Parc Jean Boileau

*(Agenda sous réserve, les dates et les manifestations peuvent être modifiées ou annulées, n'oubliez pas de vérifier sur le site de la mairie avant de vous déplacer).*

## UN NOUVEAU MINIBUS POUR LA COMMUNE

Ce nouveau véhicule, mis principalement à disposition des associations, permettra le transport jusqu'aux lieux des différentes manifestations.

La mairie en fait également un usage ponctuel pour le transport de personnes.

La commune remercie chaleureusement les sociétés qui ont participé au financement du minibus : Mr Couverture, Avantages Services SARL, Entreprise MGTP, Norminox SAS, HG Services MC Donald's, Guy Hoquet l'Immobilier, Sylvie Collop, SARL Bati Renov, la Casa Mia, SAS Thomas Renov Déco Renov, Générale d'Electricité, Ecole Internationale d'Education, Une Jolie Fleur, Soares Habitat SARL, Flins Spirit SARL.



# Rappel des règles de savoir-vivre

Afin de vivre ensemble dans les meilleures conditions possibles, il est indispensable de respecter les règles de savoir-vivre.

## Balayage et déneigement

Les habitants sont tenus de balayer/déneiger les trottoirs au droit des magasins, ateliers, immeubles ou propriétés qu'ils occupent. Les riverains peuvent être tenus pour responsables d'accidents survenus par suite de négligence.

## Brûlage des déchets végétaux et autres

Le brûlage des déchets est interdit par la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

## Entretien des espaces verts

Certains travaux d'aménagement du jardin sont soumis à des prescriptions particulières. Renseignez-vous.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.

Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple

les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.



Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Si vous devez abattre un arbre, demandez l'autorisation en mairie.

## Nuisances sonores

Gare au bruit ! En dehors des horaires suivants :  
**jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,  
**samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
**dimanche et jours fériés** de 10h à 12h.

## Nos amis les chiens

Tous les chiens doivent être tatoués, vaccinés et tenus en laisse dans l'espace public. Pour les chiens qualifiés de dangereux, leur déclaration est obligatoire en mairie. Ils doivent de plus être assurés, muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les déjections canines sont interdites sur l'espace public. Des sacs sont à votre disposition aux entrées du parc et à différents endroits de la commune.

## Les règles à respecter dans le parc

Il est strictement interdit de se baigner dans les étangs, de faire du feu et des barbecues.

Les engins à moteurs y sont interdits.

## Tribune de l'opposition

### Chères Flinoises, Chers Flinois,

Vivre dans ce monde devenu incertain est un défi individuel et collectif. La COVID-19, la guerre aux portes de l'Europe, le dérèglement climatique (...), ont créé un événement qui a ébranlé les certitudes des prochaines années. Une rupture engendrant une remise en question de chacun, des changements de mentalités, de nouvelles visions géopolitiques et géo-économiques.

De nombreux problèmes complexes et incertains sont apparus (montée des eaux, séparations et divorces de couples, dépressions, stress permanent, confinement, brutale augmentation de malades et de décès, arrêt de l'économie, inflation). En même temps, de nouveaux héros du quotidien (personnel médical, de service, du transport, corps enseignant...), autrefois délaissés, sont devenus tout à coup importants et se sont mobilisés pour que le monde continue de fonctionner.

Face à tous ces phénomènes nous n'avons pas le droit de baisser les bras, nous devons élargir ou agrandir notre agilité d'esprit, pour agir face à l'inattendu, avoir confiance en soi et dans nos convictions. Nous ne devons pas nous précipiter, il faut évaluer la situation avant d'agir et prendre les risques, voire les affronter

car de toute façon les risques sont là et on ne peut pas toujours les éviter. Nous devons nous armer de force morale (notamment de solidarité, de courage, de détermination, de persévérance...).

« *La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* » Albert Einstein.

Mes meilleurs vœux pour un monde meilleur. En cette nouvelle année 2023, que les indices soient "au vert" : La santé, le bonheur, la prospérité, le moral des ménages, l'activité économique, le climat social, que la France respire un air moins pollué, pour nos générations futures, pour notre planète.

Rachid ZEROUALI  
Élu conseiller municipal  
Membre des Républicains

les **IR**  
Républicains

FLINS SUR SEINE  
à cœur



Bulletin d'informations municipales N° 58 juillet 2022

flinssurseine.fr

## VOTRE PUBLICITÉ DANS CE BULLETIN MUNICIPAL



contactez-nous :

02 32 62 53 54 - [contact@edit-info.com](mailto:contact@edit-info.com)

06 08 93 94 38

**illICO** travaux  
GROUPE ИКСАОМ

■ RÉNOVATION  
■ EXTENSION

Accompagnement & suivi de chantier

AGENCE CONFLANS-FLINS-ORGEVAL  
Forum de Flins - 78410 FLINS SUR SEINE  
06 66 07 07 34

2023 PALMARES FRANCE Capital MEILLEURES ENSEIGNES

## SFE

### SOCIÉTÉ FLINS ÉLECTRICITÉ

Électricité basse tension - Tertiaire - Particuliers - Éclairage public

Tél. 01 30 95 40 40

169, rue de l'Étoile - 78410 Flins-sur-Seine - Email : [flins-electricite@wanadoo.fr](mailto:flins-electricite@wanadoo.fr)



## ABAFLAM SARL



Sécurité Incendie  
Installation - Vente - Maintenance

Extincteurs, Signalisation, Alarmes vol - incendie,  
Désenfumage, Formation, Éclairage de sécurité,  
Colonne sèche, Poteau incendie

Z.I. de Delincourt  
4, rue de la Haute Borne  
27140 GISORS

Tél : 02 32 55 49 74  
Mail : [abaflam-admin@sfr.fr](mailto:abaflam-admin@sfr.fr)

# BURGER KING FLINS



ROUTE RENAULT  
ZONE COMMERCIALE  
CARREFOUR

78410 FLINS-SUR-SEINE  
TÉL. : 01 30 90 09 96

OUVERT 7/7 DE 11 H À 23 H | SERVICE AU VOLANT, CLICK & COLLECT | AIRE DE JEUX